© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Alcool

Par Profil supprimé Postée le 06/10/2014 08:26

> J'ai actuellement 28 ans et mon conjoint 34 ans. Cela fait 7 ans que nous sommes ensemble. Mon conjoint boit de façon irrégulière mais dernièrement il nous a fait très peur. Il s'est rendu chez un collègue de travail et durant la soirée j'avais des messages "j'arrive" etc. Je me suis endormis. vers 3h du matin, il a repris la voiture et s'est retrouver dans un champs, dans un état second, ses frères ont été obligé d'allez le chercher. Il m'a promis que cela ne se reproduira plus. Malgré tout, il ne sait pas s'arrêter en soirée. Pour moi, il n'est pas dépendant ni alcoolique. A ce jour, je ne sais pas si je dois lui faire confiance ou si il sera capable de prendre conscience de mes remarques.

Mise en ligne le 08/10/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude concernant la consommation de votre mari qui, si elle n'est pas régulière, semble toutefois problématique au moins à certains moments. Vous vous demandez si vous devez lui faire confiance, et s'il sera capable de prendre conscience de vos remarques.

Tout comme vous, nous n'avons pas la réponse à cette question que nombre de proches se posent. Dans ce genre de situation, lorsqu'une consommation inquiète, il est primordial d'en parler avec la personne. Vous ne pouvez pas l'obliger à prendre conscience de quelque chose, tout comme vous ne pouvez pas le faire avancer plus vite que ce qu'il peut, ce à quoi il est prêt... Mais ce que vous pourrez lui dire seront autant d'éléments qui, petit à petit, l'aideront dans son cheminement. Pour cela, et autant que possible, il convient d' essayer d'être le moins jugeant possible en ce qui concerne le comportement, de façon à ce que votre conjoint sente qu'il peut parler librement des raisons pour lesquelles ce produit qui pose "problème" lui plaît, lui fait du bien en soirée, et pourquoi il lui est difficile de contrôler cette consommation.

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) peuvent vous accompagner l'un et l'autre dans votre réflexion. Ces centres, dans lesquels travaillent des équipes pluridisciplinaires, reçoivent toute personne qui se sent en difficulté avec une consommation, la sienne ou celle d'un proche. Vous trouverez les adresses dans votre département ici, n'hésitez pas à les contacter si besoin.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.